

FADEAR / Fédération associative
pour le développement
de l'emploi agricole et rural
104, rue Robespierre 93170 Bagnolet
Tél. 01 43 63 91 91 www.agriculturepaysanne.org



# Connaître les démarches administratives nécessaires au dépôt d'un PE et savoir animer une formation collective au prévisionnel économique.

Date et horaire : lundi 15 novembre 2021, de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00

**Lieu de la formation :** locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation: 7 heures

Organisme de formation : Fadear

n° SIRET: 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Référencé au Datadock : n° 0014250

DATADOCKÉ

Public : Tout\_e\_s salarié\_e\_s accompagnant des porteurs de projets à l'installation agricole

Prérequis : Aucun

**Intervenants:** Laura Bousquet, animatrice à l'ADEAR Aveyron et Nicolas De La Hongrais, animateur-formateur à l'AFOCG Aveyron

#### Les objectifs pédagogiques :

- Prendre connaissance des démarches administratives nécessaires au dépôt d'un PE
- Etre capable d'élaborer une formation collective pour construire un plan d'entreprise ou un prévisionnel économique à destination de porteurs de projets d'installation agricole.

#### Contenu de la formation :

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	Présentation de la session et des objectifs	15mn	Jeudi 15/11/21
	Tour de table et présentation des participants		10h00-10h15
	Expression des attentes des stagiaires pour ajustement de la journée		
Séquence 2	Prendre connaissance des démarches administratives	1h	Jeudi 15/11/21

	nécessaires au dépôt d'un PE  Apports et échanges sur :		10h15-11h15
	- les différents formulaires et CERFA avec focus sur les points importants à savoir		
	- les circulaires et autres instructions techniques		
	- les différences selon les régions		
Séquence 3	Prendre connaissance des démarches administratives nécessaires au dépôt d'un PE	1h	Jeudi 15/11/21 11h30-12h30
	Apport et échanges sur :		111130-121130
	- les documents à fournir pour un dépôt de DJA		
	- la procédure de dépôt		
	- les étapes après la décision d'octroi des aides		
	- le contrôle administratif		
	- les avenants		
Séquence 4	Etre capable d'élaborer une formation collective pour construire un PE avec un porteur de projet	15min	Jeudi 15/11/21
	Introduction sur l'intérêt du collectif pour accompagner les porteurs de projets à réaliser leur prévisionnel économique		13h30-13h45
Séquence 5	Etre capable d'élaborer une formation collective pour construire un PE avec un porteur de projet	2h	Jeudi 15/11/21 13h45-15h45
	Travail sur la construction d'un programme de formation en sous-groupe		13.110 13.1110
	Restitution en grand groupe et échanges entre les participants		
Séquence 6	Etre capable d'élaborer une formation collective pour construire un PE avec un porteur de projet	1h	Jeudi 15/11/21 16h00-17h00
	Témoignages sur des formations autour du PE/prévisionnel dans nos réseaux		101100-171100
	Questions-réponses entre les participants		
Séquence 7	Etre capable d'élaborer une formation collective pour construire un PE avec un porteur de projet	45min	Jeudi 15/11/21
	Travail en individuel ou en binôme sur le programme de formation que l'on souhaite mettre en place dans sa structure		17h00-17h45
Séquence 8	Bilan et évaluation orale de la formation	15mn	Jeudi 15/11/21
	Perspectives		17h45-18h00

### Moyens pédagogiques :

- Remise d'un dossier pédagogique contenant différents documents de bibliographie sur les circulaires en vigueur et instructions techniques
- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Interventions extérieures d'animatrices.teurs ADEAR et/ou AFOCG
- Apports méthodologiques

#### A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire
- Remise d'une attestation de fin de formation

#### Modalités générales et frais liés à la formation :

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Repas du midi sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear, inclus dans le coût de la formation ci-dessous.

<u>Coût formation pour les salarié.e.s</u>: 210 € par stagiaire pour le suivi de la formation de 7 heures en présentiel, soit un coût stagiaire à l'heure de 30 € (trente euros) / heure / stagiaire à l'ordre de la Fadear, possibilité de prise en charge par votre fonds OPCO dans la limite de ces conditions.

On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge.

<u>Attestation de formation :</u> Une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation

#### **Inscription & Contact:**

Julien Melou, animateur Fadear (<a href="mailto:jmelou@fadear.org">jmelou@fadear.org</a> // 01 43 63 41 50)

#### Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation

Connaître les démarches administratives nécessaires au dépôt d'ur				
PE et savoir animer une formation collective au prévisionnel				
<b>économique.</b> (progr. n° A) à Bagnolet le 15/11/2021				
Nom Dránom :				
Nom Prénom :				
Structure:				
Adresse complète:				
Tel :				
Mail :				

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

## **COMMENT SE RENDRE À LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE?**

